



Communiqué de presse

Paris, le 27 mai 2010

Crédit Agricole et M6 lancent la carte de paiement Mozaïc M6 en série limitée Twilight

Forts de l'engouement suscité par les films Twilight et à l'occasion de la sortie du troisième volet de la saga cinématographique distribuée par SND - groupe M6, Crédit Agricole et M6 lancent la carte de paiement Mozaïc M6 en série limitée Twilight. En effet, s'appuyant sur le succès de la carte Mozaïc M6 couronnée notamment par l'Oscard des cartes innovantes dans la catégorie fidélité - cobranding, Crédit Agricole et M6 continuent à innover en commercialisant en exclusivité du 1^{er} juin au 31 décembre 2010 dans les agences du Crédit Agricole une carte de paiement Mozaïc M6 illustrant l'univers du film.



Au-delà de ce nouveau visuel, la carte Mozaïc M6 en série limitée Twilight offre les mêmes avantages que les cartes de paiement Mozaïc M6 lancées avec succès en septembre 2009 auprès des collégiens, lycéens, apprentis et étudiants. Ainsi, au 30 avril 2010, près de 500 000 cartes Mozaïc M6 ont été commercialisées, dont 200 000 à de nouveaux clients.

Les jeunes détenteurs de la carte Mozaïc M6 et leurs parents sont particulièrement satisfaits, puisque le taux de satisfaction est de 96% (source : étude Synovate – avril 2010). Les clients sont avant tout séduits par les caractéristiques sécurisantes de ce moyen de paiement. En effet, le principal critère d'acquisition des cartes Mozaïc M6 est la fonction contrôle de solde pour 95 % des jeunes et 93% des parents, suivi par l'assurance perte et vol (95% des jeunes /94% des parents).

La carte Mozaïc M6 série limitée Twilight sera relayée, du 13 juin au 13 juillet 2010, par une campagne de communication sur les chaînes de télévision et sur les sites internet du groupe M6, ainsi que sur Facebook.

Contacts presse :

M6 : Marianne Mayer – 01 41 92 66 23 – marianne.mayer@m6.fr

Crédit Agricole : Stéphanie Ozenne – 01 43 23 59 44 – stephanie.ozenne@credit-agricole-sa.fr

Mentions légales :

La carte Mozaïc M6 avec contrôle du solde peut être souscrite de 12 à 25 ans. Pour les mineurs, l'accord des représentants légaux est obligatoire pour souscrire cette carte. La carte Mozaïc M6 sans contrôle du solde peut être souscrite de 18 à 25 ans.

Ces cartes sont acceptées dans les distributeurs automatiques et chez les commerçants affichant les logos CB et MasterCard.

Elles sont soumises à l'acceptation du dossier par la Caisse régionale de Crédit Agricole participante.

Assurance perte et vol de la carte incluse dans les limites et conditions indiquées au contrat d'assurance. L'assurance perte et vol est souscrite auprès de la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des Assurances, immatriculée auprès de l'I.N.S.E.E. sous le numéro SIRET 784 338 527 00046, dont le siège social est situé 65, rue La Boétie, 75 008 Paris, contrôlée par l'Autorité de Contrôle des Assurances et des Mutuelles située 61, rue Taitbout 75 436 Paris Cedex 09.

Assistances et assurances Mastercard dans les limites et conditions prévues au contrat collectif souscrit par le Crédit Agricole - par l'intermédiaire de MasterCard France sise 44, rue Cambronne 75015 Paris, inscrite à l'ORIAS sous le numéro 08 040 551 en qualité de courtier en assurance (www.orias.fr) -auprès de Mutuaide Assistance sise 8-14 avenue des Frères Lumière 94366 Bry sur Marne cedex, SA au capital de 9 590 040 €, RCS Créteil n° B 383 974 086. Entreprises régies par le Code des assurances et soumises au contrôle de l'ACAM sise 61 rue Taitbout 75009 Paris.

Contacts presse :

M6 : Marianne Mayer – 01 41 92 66 23 – marianne.mayer@m6.fr

Crédit Agricole : Stéphanie Ozenne – 01 43 23 59 44 – stephanie.ozenne@credit-agricole-sa.fr